

L'ajournement

Des voix: Bravo!

• (2225)

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je me joins à mon collègue de Végréville (M. Mazankowski) pour vous féliciter de votre nomination à la présidence. Je suis certain moi aussi que vous ferez un excellent travail.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a fait valoir très clairement que l'aide aux pays en voie de développement n'allait pas limiter pour autant l'aide de plus en plus importante que le Canada accorde à sa propre industrie pétrolière, au moyen de la loi récemment adoptée et conformément aux engagements qu'il a pris depuis longtemps. Récemment, le gouvernement du Canada a accordé plus de 2 milliards supplémentaires à l'industrie pétrolière et gazière dans le cadre du Programme énergétique national. Avec les 5 milliards accordés par l'Alberta, l'industrie pétrolière et gazière, qui est surtout concentrée dans l'Ouest bénéficie ainsi de 7 milliards sous forme de concessions fiscales.

Pour ce qui est de la question du député au sujet de l'argent ou de l'aide accordé aux pays en voie de développement, je lui répondrai à lui et à son parti que le prix du pétrole importé a de lourdes conséquences sur l'économie de nombreux pays en voie de développement. Les pays en voie de développement non producteurs de pétrole voient le déficit de leur compte courant s'alourdir chaque année depuis l'embargo de 1973 sur le pétrole arabe si bien que leur déficit global est passé de 11 milliards en 1973 à 68 milliards en 1980. Évidemment, cela leur laisse encore moins de devises étrangères pour acheter les

autres choses nécessaires à leur développement économique. Dans de nombreux rapports et réunions internationales on a reconnu, ces dernières années, que la hausse du prix du pétrole importé menace le développement économique et compromet le succès des programmes d'aide au développement comme celui du Canada.

En 1980, la Banque mondiale signalait qu'à la suite de la hausse brutale du coût de l'énergie, il fallait de toute urgence élargir la production énergétique nationale des pays en voie de développement qui importaient de l'énergie.

Ironie du sort, certains pays en voie de développement possèdent des gisements connus de pétrole et de gaz et les possibilités de ce côté-là semblent prometteuses. Néanmoins, les pays en question comme celui dont le député a parlé n'ont ni l'argent ni les experts dont ils ont besoin et les sociétés pétrolières multinationales, qui possèdent les deux, ont tendance à concentrer leurs efforts dans les pays industrialisés ou les pays qui exportent du pétrole depuis longtemps. Le gouvernement du Canada a donc établi la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale afin d'aider les pays en voie de développement à réduire leur état de dépendance en utilisant les moyens techniques et les experts du Canada pour la prospection pétrolière et gazière et des activités connexes.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A l'ordre! La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain matin.

(A 10 h 28, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)